

# Le CHR de Mons inaugure une unité d'autodialyse

F.D. - Lundi 10 octobre 2016

**Une poignée de jours seulement après l'incendie qui s'est attaqué à une partie de l'hôpital, le CHR Mons Hainaut a inauguré fièrement son unité d'autodialyse ouverte depuis le 1<sup>er</sup> avril sur le site de Warquignies. Un investissement de plus de 800.00 euros.**



Le Dr Jean-Marie Limpens, administrateur délégué du CHR Mons Hainaut, a ouvert la soirée en soulignant que la direction et le personnel avaient tenu à maintenir cette inauguration malgré l'incendie dont ils avaient été victimes le 28 septembre dernier. Une démarche qui s'inscrit dans la volonté de l'institution de redéployer ses activités au plus vite.

*«Cette nouvelle unité vient ainsi compléter le panel de soins que le CHR Mons Hainaut propose depuis 2001 aux patients insuffisants rénaux chroniques, à savoir l'hémodialyse à l'hôpital sur le site Saint-Joseph et la dialyse péritonéale ambulatoire chronique», rapporte le Dr Limpens. «Rappelons aussi que nous entretenons un partenariat solide avec l'hôpital de Jolimont avec lequel nous partageons l'agrément de dialyse ainsi qu'avec les Cliniques universitaires Saint-Luc en ce qui concerne la greffe rénale.»*



## Plages horaires adaptées

*«Actuellement, nous avons 7 postes d'autodialyse, qui sont ouverts du lundi au samedi. Nous avons commencé avec 5 patients, qui venaient de Mons et qui désiraient être plus autonomes et faire de l'autodialyse. Aujourd'hui, nous sommes à 17 patients. Dans le futur, nous pouvons encore ajouter deux postes d'autodialyse et donc, porter le nombre de patients à 36»,* indique le Dr **Philippe Leroy**, chef du service de néphrologie-dialyse.

L'unité d'autodialyse offre aussi des plages horaires adaptées à la vie sociale et professionnelle des patients en fonction de la demande. Le patient peut faire le choix de venir se dialyser en fin de journée. Lorsqu'il y aura une demande en ce sens, l'hôpital prévoit d'étendre les heures d'ouverture de l'unité jusqu'à 22h.

## Atteindre les 40% de dialyse extrahospitalière

*«Nous voulons encourager le plus possible la dialyse extrahospitalière, en favorisant la dialyse du patient comme s'il était à son domicile. L'objectif est d'atteindre les 40% de dialyse extrahospitalière en additionnant les patients d'autodialyse et de dialyse péritonéale pour l'année 2017, comme demandé par la Ministre De Block. Nous sommes actuellement à 30%»,* précise le néphrologue.

Et le Dr Leroy de conclure qu'il est important de continuer à laisser au patient le choix de substitution de sa fonction rénale qui lui convient le mieux, en accord avec le médecin.